

## IX

# POLITIQUE INDIGÈNE

---

La Politique indigène dont je vais vous dire quelques mots, a toujours été directement ou indirectement le but final de mes études marocaines depuis de longues années.

Avant d'entrer dans la question elle-même, je voudrais poser ce principe qu'il n'y a jamais eu beaucoup de choses simples et qu'elles deviennent de plus en plus rares. Ce qui est simple ne peut être qu'absolu et les choses humaines sont forcément toujours relatives, c'est-à-dire plus ou moins compliquées. Le but que l'on se propose d'atteindre peut être simple par lui-même : les moyens d'y parvenir ne le sont jamais. En étudiant avec vous la Politique Indigène, il ne s'agit pas d'exposer des théories plus ou moins idéales sur le rôle civilisateur de la France, mais d'essayer de trouver le moyen pratique d'arriver au but en tenant compte de toutes les contingences.

Le sujet est vaste et il a déjà été traité souvent sous des aspects divers par des gens avertis qui sont d'ailleurs arrivés fréquemment, avec d'excellents arguments, à des conclusions contradictoires.

Je n'ai pas lu tout ce qui a été écrit sur la politique indigène : je voudrais d'ailleurs, autant que possible, laisser de côté les points de vue et les opinions, pour vous exposer plutôt le résul-

tat de mes observations depuis plus de 40 ans. Il est très possible que j'émette des idées déjà souvent émises avant moi et il est tout naturel, en traitant une même question de se rencontrer sur bien des points. Il doit être bien entendu qu'il ne peut s'agir de ma part de vous apporter un programme : la question est des plus complexes et des plus délicates et elle prend chaque jour une plus grande envergure et une importance plus considérable.

Politique indigène, il n'y a pas bien longtemps encore, signifiait administration des indigènes et pas autre chose ; c'était une question purement locale et dont les qualités ou les défauts ne pouvaient avoir de répercussion que dans un rayon assez restreint ; il n'en est plus de même aujourd'hui : le temps a marché les idées se sont répandues avec l'instruction, les publications se sont multipliées, les moyens de communication ont augmenté et de toutes les façons les deux cent cinquante millions de musulmans qu'il y a au monde, commencent si ce n'est à se connaître, au moins à savoir qu'ils existent et à avoir le sentiment qu'ils constituent un élément qui est susceptible de devenir une force. L'Islam qui depuis longtemps s'était cantonné en dehors du mouvement général de l'humanité et qui vivait orgueilleusement dans son isolement, convaincu que sa supériorité spirituelle lui tenait lieu de toutes les supériorités et défiait toutes les comparaisons en méprisant tous les progrès, a été réveillé de son rêve par notre pénétration elle-même et s'est humanisé à notre contact tout en respectant le dogme lui-même, mais en cherchant à le dégager de tout l'encombrement de la scolastique religieuse.

Sans revenir à la formule un peu vieillie du panislamisme, il serait dangereux de nier un sentiment de solidarité musulmane qui a d'ailleurs toujours existé, mais qui semble se développer chaque jour davantage et surtout se matérialiser par des actes, devant la possibilité d'accomplir ces actes, avec l'espoir si ce n'est d'une unité effective, au moins d'une sorte de corréla-

tion entre les actes accomplis de différents côtés, de façon à agir séparément sous une même impulsion.

En attendant la réalisation plus ou moins utopique de cette unité relative, il est tout naturel que cette tendance de l'Islam à entrer dans la vie commune, soit exploitée par les uns et par les autres, les uns contre les autres, de telle sorte que les impulsions sont le plus souvent opposées.

Devant cette situation de fait, la politique indigène n'est plus ce qu'elle était il y a cinquante ans ; elle se trouve rattachée non seulement à la politique musulmane, mais à toute la politique. Ce n'est plus un simple rouage administratif, c'est un véritable instrument politique dont les erreurs ou les bienfaits peuvent avoir non plus seulement des conséquences locales, mais une répercussion lointaine.

Ce serait évidemment sortir de notre sujet que de nous occuper des conséquences que la Politique Indigène peut avoir dans la politique générale : il semble suffisant d'indiquer ce nouvel état de la question pour en faire apprécier l'importance. Il est nécessaire pour donner à la politique indigène une force conforme aux nécessités de la situation générale, de chercher à connaître le mieux possible l'organisme dans lequel elle doit pénétrer, de façon à prévoir les réflexes qu'elle doit produire dans cet organisme et à tâcher de les rendre favorables.

L'organisme social du Maroc modifie ses manifestations extérieures et semble par conséquent changer lui-même selon que les circonstances tempèrent ou excitent ces manifestations, alors que l'organisme lui-même demeure immuable. On peut dire que dans cet organisme, l'énergie intérieure est constituée par le sentiment d'indépendance des tribus berbères, c'est-à-dire de la grande majorité de la population. Ce principe organique puissant, formé d'une grande volonté d'autonomie, d'un profond attachement aux coutumes, au sol et surtout à la propriété de ce sol, et de l'horreur superstitieuse de toute ingérence étran-

gère a créé une sorte de sentiment d'indépendance nationale.

Ce sentiment a été de tout temps exploité par ceux qui savaient utiliser à leur profit la combativité presque sauvage de ces populations et qui profitaient de toute tentative de conquête, pour établir leur autorité et parfois même leur tyrannie. C'est ainsi que malgré leurs tendances anarchiques les tribus berbères ont formé, surtout devant les menaces d'invasion, de véritables États autocratiques. Il en était ainsi avant l'Islam et dès l'époque carthaginoise on les trouve telles qu'elles sont encore aujourd'hui, échappant aux influences étrangères, en s'appuyant souvent sur elles alternativement, cherchant à les opposer les unes aux autres et à se maintenir au milieu d'elles.

La république de Carthage n'a jamais constitué un véritable Empire territorial. Les tribus les plus proches étaient simplement vassales ; celles qui étaient plus éloignées étaient tantôt alliées, tantôt ennemies, selon les besoins de leur propre cause, mais n'étaient jamais soumises. Ces tribus fournissaient à Carthage des mercenaires qui tenaient souvent entre leurs mains le sort de la République ; c'est ainsi qu'après la première guerre Punique, les mercenaires mécontents faillirent achever la ruine que Rome avait commencée. Ce furent les Berbères également avec Syphax et Massinissa, alternativement l'un au service de Rome et l'autre à celui de Carthage selon leur intérêt ou leurs ambitions, qui préparèrent le résultat de la deuxième guerre Punique par la victoire en 203 de Massinissa, allié des Romains après l'avoir été des Carthaginois, sur Syphax, qui avait abandonné Scipion pour Asdrubal. Ce sont également les cavaliers berbères commandés par Massinissa qui contribuèrent à la victoire de Rome à Zama en 202. Enfin, les empiètements continuels de Massinissa provoquent la troisième guerre Punique qui amène la ruine de Carthage. Sans doute le Chef berbère en prêtant son appui aux Romains avait surtout comme but la destruction de Carthage dont il espérait bien profiter et, s'il avait vécu, il aurait vu cer-

tainement avec impatience l'établissement de l'autorité romaine et l'aurait probablement combattue. C'est ce que devait faire environ trente ans plus tard son petit neveu Jugurtha qui personnalisa pour ainsi dire la lutte des berbères contre l'occupation romaine. Salluste a rendu célèbres les intrigues de Jugurtha à Rome même et la façon dont il a su, à prix d'or, se rendre favorables les Consuls, les Sénateurs et le tribun du peuple Caius Bebius.

De même que les Chefs berbères avaient cherché à faire triompher leurs ambitions personnelles, en soutenant les uns Rome, les autres Carthage, ils cherchèrent à servir les mêmes ambitions en prenant parti les uns pour Marius, les autres pour Sylla et plus tard pour César ou pour Pompée.

La Tingitane avait formé pendant près d'un siècle une sorte de Protectorat avec Bogud, les Bokkus et Juba II ; elle se souleva lors de l'assassinat à Rome par Caligula, de Ptolémée, fils de Juba et de Cléopâtre Séléne en 40 de l'ère chrétienne. Cette révolte fut écrasée en 41 par Suétorius Paulinus et en 42 la Mauritanie était réduite en province romaine. L'autorité romaine ne s'exerçait d'ailleurs pas sans bien des difficultés : pour se faire une idée exacte des résistances que Rome a rencontrées, il faut relire Tacite et on y retrouvera en même temps des analogies frappantes entre la situation du Maroc d'aujourd'hui et celle de l'Afrique Romaine. En parlant de la fameuse révolte de Tacfarinas de l'an 17 à l'an 22, Tacite rapporte l'indignation de Tibère parce que le révolté qui était un Numide déserteur des armées romaines où il avait servi comme auxiliaire, avait osé lui envoyer une ambassade par laquelle il demandait un établissement pour lui et pour son armée et menaçait en cas de refus d'une guerre interminable. « Il n'avait pas été donné à Spartacus lui-même, s'est écrié l'Empereur, lorsqu'après la défaite de tant d'armées consulaires il saccageait impunément l'Italie, lorsque les grandes guerres de Sertorius et de Mithridate ébranlaient la Républi-

que, d'obtenir un traité qui lui garantît le pardon : et l'Empire au faite de la Puissance, se rachèterait par la paix et par des concessions de territoires, des brigandages de Tacfarinas ! » Plus loin, toujours dans Tacite, on trouve cette phrase qui pourrait avoir été écrite il y a quelques jours : « Cependant Tacfarinas semait le bruit que la puissance romaine, entamée déjà par d'autres nations, se retirait peu à peu de l'Afrique et qu'on envelopperait facilement le reste des Romains, si tous ceux qui préféreraient la liberté à l'esclavage voulaient fondre sur eux ». On voit que la propagation des nouvelles tendancieuses et fausses n'est pas d'invention moderne chez ceux qui veulent soulever les berbères non plus que le procédé qui consiste à spéculer sur les difficultés que peut éprouver dans sa politique générale la puissance conquérante ou protectrice.

Le Christianisme semble n'avoir apporté en Afrique que les luttes religieuses, les persécutions et les schismes ; les rébellions des Ariens, des Donatistes et des Circoncellions contre la religion d'État, ont porté un coup terrible à la civilisation romaine en unissant les populations berbères, sous un prétexte religieux et en leur donnant grâce à ce lien la force nécessaire pour détruire l'occupation des campagnes et la refouler vers le littoral.

Pendant l'occupation vandale et la période byzantine qui remplissent plus de deux siècles de l'histoire du Maroc, on retrouve toujours les mêmes soulèvements, les mêmes intrigues, les mêmes trahisons, et la masse immense des insurgés qui tenait en échec la puissance de Justinien avait les mêmes mœurs, la même haine de l'étranger et le même amour de l'indépendance que les tribus qui suivaient Jugurtha six cents ans auparavant pour lutter contre l'autorité de Rome.

Ne retrouvons-nous pas encore aujourd'hui ces mêmes tribus telles qu'elles étaient à la fin de la période byzantine il y a plus de douze siècles ? Il semble donc que l'on a tort de rendre l'Islam responsable de leur xénophobie qui n'est pas autre chose

qu'une sorte de sauvagerie soigneusement entretenue depuis des siècles par ceux qui ont intérêt à en profiter, que l'Islam lui-même a été impuissant à adoucir et à apprivoiser et qu'il a même été au contraire heureux souvent d'utiliser pour la défense non pas de la religion elle-même, mais des intérêts matériels des dirigeants, en ajoutant au fanatisme de l'indépendance, le fanatisme religieux. Sans doute les Romains ont fait eux aussi de la politique indigène c'est-à-dire qu'ils ont souvent cherché à attirer à eux des chefs indigènes pour les employer contre d'autres ; mais cette politique ne s'est jamais adressée qu'aux dirigeants qui eux-mêmes recherchaient dans la puissance romaine le moyen d'étendre leur autorité sur un plus grand nombre de territoires pour y percevoir des impôts et des tributs ; il ne semble pas que la politique indigène des Romains ait jamais eu pour objet d'apporter aux populations indigènes un certain bien être ni une administration équitable et juste ; elles étaient au contraire livrées à une fiscalité effrayante qui s'exerçait soit directement par les agents du fisc impérial, soit indirectement par les chefs indigènes, pour satisfaire aux exigences des Consuls s'ils étaient alliés de Rome, pour se procurer au contraire les moyens de leur résister, s'ils étaient en révolte. Il en résultait que c'était toujours la masse indigène qui faisait les frais, soit de la paix, soit de la guerre et que c'était encore la guerre qui lui était le plus profitable puisqu'elle lui procurait des occasions de piller les villas romaines et de satisfaire tous ses mauvais instincts. On ne peut donc pas dire que cette masse indigène ait jamais profité des bienfaits de la civilisation romaine dont elle n'a guère connu que les charges ; exploitée par les uns et par les autres, maintenue toujours dans un état de sauvagerie et d'ignorance qu'elle qu'ait été la religion qu'elle pratiquât sans la comprendre d'ailleurs, elle restait un instrument brutal à la disposition de tous les appétits et de toutes les ambitions. Si la civilisation romaine avait pu pénétrer la population berbère au lieu de rester en surface, cette population aurait

pu avoir intérêt à s'y attacher et à la défendre. On peut se demander comment des populations aussi frustes et de sentiments aussi xénophobes que celles du Maroc ont pu accepter la domination des arabes qui leur apportait l'Islam. La faiblesse de l'Empire de Byzance dont l'autorité était devenue inexistante, l'anarchie des tribus qui ne trouvant plus de pouvoir étranger à combattre se disputaient les dépouilles de leurs anciens maîtres, tout ce désordre a facilité dans une certaine mesure l'invasion des arabes ; cependant Oqba ibn Naff le premier convertisseur, après un raid jusque dans le Sous a été tué au retour, près de Kairouan par le berbère Koceila El-Aourabi. Mousa ben Noceir quelques années plus tard, au lieu d'entreprendre la conquête des tribus berbères, les a lancées elles-mêmes sur l'Andalousie : il donnait ainsi une pâture à leur avidité et à leurs instincts de pillage et il les associait en les convertissant, à l'œuvre conquérante de l'Islam dont il agrandissait en même temps les territoires et les richesses. Malgré cela, des exigences maladroites des gouverneurs arabes ont provoqué la révolte de Meïçara dans les tribus restées au Maroc ; dès les premières années du deuxième siècle de l'hégire, une soixantaine d'années après l'arrivée de l'Islam, les tribus berbères manifestaient leur volonté de ne pas dépendre d'un pouvoir étranger, ce pouvoir fut-il musulman : de là le succès des doctrines kharidjites, l'hérésie des Berghouata, l'Imamat de Moulay Idris et les perpétuelles révoltes des tribus, cherchant à maintenir leur indépendance entre les Oméiades de Cordoue et les Fatimites d'Égypte en les opposant les uns aux autres et en prenant parti alternativement pour les uns et pour les autres.

C'est au fond toujours la même politique plus instinctive peut-être que calculée qui faisait agir jadis les berbères entre les Romains et les Carthaginois, puis entre les généraux romains, plus tard entre les Vandales et les Grecs, que l'on retrouve encore avec l'Islam dans les intrigues et les chantages des tribus entre les deux califats ; c'est toujours le même procédé de se vendre



au plus offrant et de faire durer les enchères en se faisant donner des à comptes sans rien donner en échange. La disparition des Oméïades et plus tard des Fatimites a permis aux Almoravides et aux Almohades d'étendre leur autorité sur l'Andalousie et sur une grande partie de l'Afrique du Nord. Le territoire du Maroc n'était plus menacé, les luttes contre les Chrétiens d'Espagne autorisaient de nombreux envois de contingents berbères pour la guerre sainte et, si ce n'est à proprement parler l'Empire marocain, au moins l'Empire musulman d'Occident s'était formé. Il atteignit son apogée avec les Almohades qui exerçaient leur autorité sur toute l'Andalousie et en Afrique, de Gabès à l'Oued Noun. L'exercice de cette autorité consistait d'ailleurs, semblait-il en deux choses : prélever sur les tribus des contingents pour les envoyer en Andalousie ; faire payer les impôts à ceux qui restaient chez eux : c'est-à-dire enlever au pays tous les hommes susceptibles de se révolter, en les envoyant à la guerre sainte ; empêcher les autres de s'enrichir. C'est à cela que se réduisait dans les grandes lignes la politique indigène. On sait que l'unité marocaine a été réalisée pour la première fois par les Almohades : au point de vue religieux ils ont achevé la destruction des derniers Kharidjites et des hérétiques Berghouata ; au point de vue fiscal, Abdelmoumen ben Ali avait fait mesurer toutes ses possessions d'Afrique en parasanges, pour la perception du kharadj, c'est-à-dire de l'impôt foncier. Cela ne veut pas dire que la centralisation fut bien complète : la prière était dite partout au nom du Souverain ; les contingents militaires demandés étaient fournis ; les sommes exigées parvenaient au Bit el-Mal ; le pouvoir central n'en demandait pas davantage. C'est la formule de la politique Makhzen ou plus exactement de la politique du Makhzen ce qui n'est pas la même chose, ainsi que nous le verrons tout à l'heure. Le Makhzen, c'est-à-dire l'ensemble des dirigeants des différents degrés, se mouvant autour du Souverain avec une certaine hiérarchie et même un certain protocole, avait commencé

à se former à partir des Almoravides ; il se composait des principaux chefs Cenhadja. Sous les Almohades, Abdelmoumen ben Ali avait formé un premier Makhzen avec ses contribuables des Banou Koumia, qui étaient des Zenata. Son petit-fils, Yaqoub El-Mançour, pour être sans doute plus indépendant vis-à-vis des berbères, d'une part et d'autre part pour affaiblir les arabes Banou Hilal et Djochem établis dans le Maghreb moyen, fit venir au Maroc une partie de ces arabes auxquels il distribua des terres dans la Tamesna et dans l'Azghar et dont il fit son *guich*. Le Makhzen se trouvait ainsi constitué avec des éléments arabes. Il serait trop long de suivre toutes les évolutions de cet organe qui à mesure qu'il se formait semblait devenir de plus en plus étranger au pays dont il vivait plus qu'il ne le gouvernait réellement.

L'effondrement de la puissance musulmane en Andalousie et les conquêtes des Chrétiens au Maroc avaient entraîné la chute des Mérinides, amené la proclamation des chorfa Saadiens et les tribus berbères en étaient revenues à leur phase primitive, alors qu'elles se battaient non pas pour faire des conquêtes, mais pour défendre leur territoire et leur indépendance contre l'étranger ; leur xénophobie atavique subissait cette aggravation que cet étranger était un infidèle redouté et méprisé, dont la présence constituait une souillure, et que tout bon musulman devait combattre jusqu'à extinction. Ces idées répandues par les confréries religieuses il y a près de 400 ans, ont été entretenues avec soin pour permettre au Makhzen de se maintenir en empêchant tout rapprochement entre les tribus et l'élément étranger infidèle, *El adou El Kafir*, les Chrétiens, que Dieu les anéantisse ! *En-naçara, damarahoum allah*. Le Sultan Moulay Ismaïl est félicité par les auteurs arabes, d'avoir débarrassé le sol du Maghreb de l'ordure *En Negaça* qui le souillait, etc...

Les populations du Maroc restées sauvages et superstitieuses, auxquelles l'Islam n'a apporté aucun sentiment vraiment religieux

et qui n'a fait au contraire qu'augmenter leur sauvagerie et leurs superstitions en leur donnant un caractère implacable et obligatoire, ont évidemment éprouvé une surprise profonde et une navrante désillusion en voyant le Makhzen lui-même recourir à l'étranger. Il en est résulté une situation absolument fausse qui a rendu des plus délicates la collaboration du Makhzen à l'œuvre du Protectorat et à la politique indigène ; une expérience de quatorze années permet de se rendre compte que cette situation ne s'est pas encore modifiée et que le temps semble même lui donner un caractère traditionnel contre lequel il peut être utile de réagir en tenant compte des droits réels et des susceptibilités respectables de tous, dans la mesure qu'autorisent l'intérêt général et la nécessité d'arriver à créer au Protectorat marocain une tradition nouvelle.

Cet exposé un peu long et un peu confus était cependant nécessaire pour me permettre de donner de la politique indigène d'aujourd'hui une définition aussi juste et aussi courte que possible. On peut dire qu'avec les complications actuelles, la politique indigène est la ligne de conduite qui doit permettre de concilier de nombreux intérêts contradictoires en sachant obtenir et quelquefois même exiger, selon les circonstances, des uns et des autres des concessions indispensables à l'intérêt général tout en tenant suffisamment compte des intérêts particuliers. Les intérêts ne sont pas toujours des droits, quoi qu'on se laisse aller parfois à les confondre ; il appartient à la politique indigène d'essayer d'établir la démarcation et de la maintenir.

C'est donc un rôle assez ingrat ; on a même dit quelquefois que cette formule avait permis d'empêcher des mesures utiles à la colonisation et on lui a reproché d'être un argument commode pour opposer une certaine force d'inertie à de profitables initiatives.

Sans doute il serait souvent plus simple de ne pas rencontrer d'indigènes entre les richesses du pays et le désir et la possibilité

d'exploiter ces richesses ; mais qu'on le veuille ou non, il y a des indigènes, il y a des tribus avec leurs traditions, leurs intérêts et la complication de leurs alliances et de leurs çofs, les intrigues des Zaouïas, les compétitions des grandes familles. Tout cela vit, possède, spéculé et cherche chacun dans la mesure de ses forces, à profiter du nouvel état de choses, un peu à tort et à travers et souvent au détriment les uns des autres, mais avec une activité et surtout avec une avidité incontestables. Ce n'est pas une raison parce que pendant des siècles, on a paru généralement considérer le Maroc comme un gouvernement sans peuple, pour que ce peuple n'existe pas. S'il ne constitue pas à proprement parler une nation, il n'en est pas moins un ensemble de tribus divisées sans doute, et comme on l'a dit souvent, compartimentées mais qui sont susceptibles de s'unir et dont il faut tenir compte. Nous voici donc amenés à envisager les deux espèces de politique indigène qui ont chacune leurs partisans et à propos desquelles on a déjà longuement discuté : d'une part, la politique Makhzen, de l'autre la politique de tribu.

Cette distinction n'existe pas en Algérie où la politique indigène se trouve du fait même simplifiée : lorsque nous y sommes arrivés il y aura bientôt un siècle, le pays d'Alger n'avait pas de Souverain local et relevait du Sultan de Constantinople. Nous y sommes entrés en conquérants, le Makhzen turc a été renvoyé et transporté en Italie avec beaucoup d'égards et nous nous sommes installés. Je ne parlerai pas de toutes les erreurs inévitables qui ont été commises dans le commencement, ni de toutes les difficultés qu'il a fallu surmonter. La politique indigène, on peut le dire, se créait petit à petit au fur et à mesure des besoins qui la rendaient nécessaire ; elle est ainsi devenue un instrument très souple s'appliquant exactement au pays dans lequel elle agissait et toujours en contact direct avec les populations dont elle pouvait ainsi plus aisément satisfaire les besoins, modifier les tendances et prévoir les agissements.

Il n'en est pas de même au Maroc où notre rôle protecteur nous réserve le contrôle plus que l'action proprement dite et où nous avons, plus particulièrement en politique indigène, la collaboration du Makhzen. Cette collaboration de personnages connaissant admirablement le pays et la mentalité de ses habitants, peut nous être de la plus grande utilité. Le Makhzen a toujours eu lui-même une politique indigène des plus avisées ; d'autre part, il est évident que la politique indigène du Makhzen, telle qu'elle était avant le Protectorat doit subir certaines modifications pour agir en collaboration avec nous : en effet, l'objet que poursuivait alors le Makhzen qui était précisément de se maintenir en se passant de toute collaboration européenne, ne peut plus être de mise aujourd'hui qu'il a demandé et obtenu notre collaboration. Il ne faut évidemment pas que le mot de *Makhzen* puisse encore évoquer trop exactement le régime d'autrefois, ce qui rendrait toute collaboration inutile et d'ailleurs impossible. C'est là un point assez délicat de la Politique indigène : avant de l'aborder il serait peut être utile de rappeler pourquoi nous sommes venus au Maroc.

Une fois bien établie en Algérie, après s'être étendue déjà à l'Est en Tunisie, la France devait évidemment songer à compléter sa prépondérance sur le Nord-Ouest Africain, en l'étendant sur le Maroc. En 1884, quand j'y suis arrivé, la chose semblait décidée, à tel point que je me souviens avoir entendu un diplomate qui représentait alors la France à Tanger, dire devant moi qu'il serait le *Roustan du Maroc*. Puis la politique s'en est mêlée et les puissances intéressées, spéculant sur un désir que nous avons semble-t-il un peu trop laissé voir, ont commencé cette série de marchandages qui ne sont peut-être pas encore complètement terminés. Bref il n'a plus été question de « faire le Maroc » et pendant près de vingt ans, les intrigues de l'Europe ont paru se faire les complices des efforts du Sultan Moulay El-Hasan pour l'aider à édifier la somptueuse façade de l'Empire du Maroc,

derrière laquelle se dissimulait tout l'imbroglio des tribus que le Sultan ne tenait pas à montrer et que les puissances paraissaient vouloir ignorer.

C'était la période des brillantes ambassades, alors que les Représentants des Puissances, triomphalement conduits de Tanger à Fès ou de Mazagan à Marrakech aux frais des tribus traversées, allaient précédés de l'étendard rouge du Sultan, donner aux populations le spectacle des envoyés de la chrétienté venant en plein air, dans une cour du palais, rendre hommage et payer tribut au Commandeur des Croyants, eux à pied, dans leurs uniformes brodés d'or et chamarrés de décorations, entourés d'un maigre cortège et des caisses contenant les cadeaux traditionnels, l'Émir à cheval, hiératique dans ses voiles blancs et ne parlant que par l'intermédiaire de son Caïd El-Mechouar qui hurlait des phrases de bienvenue. Je me souviens des luttes qu'il a fallu soutenir pour obtenir la modification de ce protocole que rien ne justifiait, si ce n'est la manie du *statu quo* et le besoin du Makhzen de grandir le prestige de son souverain vis-à-vis des tribus pour les maintenir dans une obéissance relative et pour en profiter. D'autre part, il était nécessaire au point de vue diplomatique de pouvoir traiter avec un Sultan responsable.

Malgré son extrême prudence et sa grande habileté le système de Moulay El-Hasan qui consistait à modérer les impatiences de tous sans les détruire ni les satisfaire, a forcément créé chez son peuple et chez l'élément européen deux courants opposés d'espérances contraires. Il a pu pendant les vingt ans qu'il a régné, empêcher le choc de ces deux courants : à sa mort en 1894 l'illusion a pu encore être maintenue pendant quelques années par le Grand Vizir Ahmed ben Mousa, connu sous le nom de Ba Ahmed ; mais à la mort de ce dernier, en 1899, il a bien fallu se rendre compte que ce que tant l'Europe que le Maroc lui-même avaient pris pour l'Empire du Maroc n'était après tout que l'Empire de Moulay El-Hasan et qu'il avait fini avec lui.

Il devenait évident que le *statu quo* derrière lequel se développaient toutes les intrigues européennes n'était plus viable. L'Empire fondé par les Almoravides, développé par les Almohades, réduit sous les Mérinides, défendu contre les Portugais par les Saadiens et dont les frontières avaient été définitivement fixées par Moulay Ismaïl avec les Turcs, au xvii<sup>e</sup> siècle, et par Moulay Abderrahman avec la France en 1845, menaçait ruine derrière le décor traditionnel élevé par Moulay El-Hasan. Ni les tribus, ni les puissances ne voulaient attendre davantage et le moment des réalisations était arrivé. Il était nécessaire d'empêcher que cette réalisation fût le morcellement de ce qu'il avait fallu tant de siècles pour réunir et ne se manifestât par un partage entre les Puissances, d'où seraient issues de nouvelles et de plus graves difficultés. Il était d'ailleurs difficile à l'Europe d'admettre la suppression d'un État avec lequel elle traitait depuis plusieurs siècles et sur l'existence duquel étaient basés tous ses derniers accords.

La France avait pour intervenir des motifs et des droits suffisants, basés sur le voisinage de l'Algérie et sur les douze cents kilomètres de frontière qui la séparent du Maroc : elle ne pouvait évidemment pas risquer de voir compromettre son prestige dans le N. O. Africain en laissant une puissance étrangère occuper le Maroc ou y établir un protectorat. Elle ne pouvait pas davantage laisser plus longtemps s'y développer les intrigues internationales qui ne tendaient à rien moins qu'à faciliter les manœuvres panislamiques et à maintenir sur le flanc de l'Algérie un foyer d'insurrection.

En acceptant la tutelle de ceux qui avaient recueilli l'héritage de Moulay El-Hasan, c'est-à-dire en assumant elle-même la responsabilité de cet héritage, la France se rendait parfaitement compte des grosses difficultés qu'elle allait rencontrer. Il ne pouvait pas en effet s'agir pour elle de continuer à l'administrer selon les méthodes qui avaient réussi à Moulay El-Hasan pour prolonger l'équilibre instable qu'il a su maintenir entre sa politique

intérieure et sa politique extérieure. Ces méthodes, il faut bien le dire, ne constituaient pas autre chose que des expédients : non seulement elles n'étaient plus de mise du moment où l'ingérence étrangère qu'elles devaient empêcher s'était réalisée, mais elles ne pouvaient que nuire aux réformes nécessaires, en autorisant de déplorables errements qu'il est indispensable de réformer et que le Makhzen semble toujours considérer comme appartenant à la tradition intangible établie par Moulay El-Hasan.

Cette tradition s'appelle au Maroc la *qaïda* : à toute modification ou à toute réforme que l'on veut faire, les vieux marocains opposent toujours une formule qu'ils considèrent comme définitive : *machi qaïda*, ce n'est pas la qaïda. Il est bien entendu d'ailleurs que cette espèce de veto basé sur la tradition, ne s'oppose jamais qu'aux innovations qui pourraient être de nature à supprimer de profitables abus et permettre de mettre un peu d'ordre dans l'Administration et de la contrôler.

Le véritable culte que le Makhzen conserve pour le règne de Moulay El-Hasan et les profonds regrets qu'il excite chez tout le personnel Makhzien, sont causés uniquement par le souvenir des beaux bénéfices que l'on faisait avec le moindre effort, au détriment du contribuable et du Trésor. Si l'on examine les choses de près on est obligé de se rendre compte que ce règne devenu légendaire comme un idéal réalisé, était en réalité l'apothéose de la corruption sous toutes ses formes.

J'ai vécu cette époque que les Marocains du Makhzen et des classes dirigeantes aiment à citer comme le type idéal de gouvernement ; je puis donc en parler en toute connaissance de cause.

Je laisse de côté les pays insoumis où le Makhzen n'avait d'action que par des expéditions ou par des intrigues, pour ne m'occuper que du Bled El-Makhzen, c'est-à-dire le pays administré.

Cette région on le sait est occupée par des populations arabes, pour la plupart, qui se divisent en tribus guich et tribus de naïba. Les tribus guich n'étaient pas soumises à l'impôt et ne payaient



que la Zakat et l'Achour : elles faisaient d'ailleurs partie du Makhzen, c'est-à-dire qu'elles appartenait à ceux qui profitaient de l'état de choses établi. Je veux m'occuper seulement des tribus de naïba, chez lesquelles on peut admirer toutes les beautés du régime.

Sans rechercher les origines de la naïba qui ont déjà souvent été étudiées, voyons seulement ce qu'elle était devenue dans la pratique : c'était un impôt dont la quotité annuelle n'était pas fixée, non plus que les dates de sa perception, ce qui a permis de dire avec apparence de raison, que les tribus de naïba étaient taillables et corvéables à merci.

Voici comment se faisait la perception de cet impôt :

Le paiement d'une certaine somme était décidé par le Caïd de la tribu, soit en vertu d'une lettre du Sultan, soit par une lettre du Grand Vizir. Il arrivait même que la lettre émanât simplement d'un des deux secrétaires du Grand Vizirat, dont l'un était chargé des tribus situées au Nord de Bou Regreg, l'autre des tribus du Sud. Quelquefois le Caïd imposait lui-même la tribu de sa propre autorité et sous un prétexte quelconque : ses besoins d'argent étaient fréquents et considérables. Pour acheter sa charge, le Caïd avait dû contracter des dettes qu'il fallait payer ; pour se maintenir il fallait faire des cadeaux aux Vizirs, aux secrétaires, à tout le monde ; il y avait en outre les hôtes à recevoir, le train de maison à maintenir sur un grand pied ; les chevaux, la sellerie, plus les bijoux des femmes et surtout un effrayant coulage. Sans doute les Caïds étaient tous assez riches personnellement, mais on n'est pas Caïd pour diminuer son patrimoine, au contraire, et c'est la tribu qui payait. Pour réunir la naïba exigée par le Caïd, celui-ci convoquait les chaikhs de sa tribu, indiquait à chacun la somme qu'il devait percevoir et lui adjoignait un de ses mokhaznis ; le chaikh en général doublait cette somme et faisait la répartition du paiement entre les villages : les chefs de villages augmentaient aussi chacun ce qu'ils devaient

percevoir en attribuant à chaque habitant la part qu'il avait à payer, de sorte que la tribu finissait par payer effectivement le triple de la *naïba* demandée par le Caïd et comme il se passait rarement une semaine sans *naïba*, elles arrivaient à se confondre les unes avec les autres, d'autant plus aisément que toutes les perceptions se faisaient sans registres, sans écritures, sauf quelques chiffons de papiers qui se perdaient. A la *naïba* il fallait ajouter la *zakat* et l'*achour*, la *harka*, la *hedia*, les amendes, les règlements de créances, etc... de telle façon que toute l'existence des gens de *naïba* se passait à payer quelque chose avec toutes les circonstances qui accompagnaient forcément les paiements : répartitions, discussions, mise à la chaîne, bastonnade, emprisonnement, négociations, libération. Tout cela sans aucune règle, sans aucune base et sans aucune limite, ce qui a permis de dire que la *naïba*, comme l'Éternité, n'avait ni commencement ni fin. Comme consolation, les gens de *naïba* voyaient quelquefois arriver quelques cavaliers des *Bouakhar* ou des *Oudaïa* qui emmenaient leur caïd les fers aux pieds à Fès, après avoir pillé sa maison et l'avoir même en partie démolie pour rechercher les trésors qui pouvaient être cachés dans les murs. Sans doute cela ne leur restituait rien de ce que leur caïd leur avait pris, mais ils en ressentaient une petite satisfaction morale. Cela se produisait lorsque le Caïd n'avait pas suffisamment satisfait aux exigences de la Cour ou qu'un concurrent avait offert pour sa place une somme plus élevée que celle qu'il pouvait donner lui-même. Non seulement en effet les places étaient à vendre, mais à vendre aux enchères : ces enchères même présentaient ce caractère particulier que les vendeurs gardaient les sommes payées par tous les enchérisseurs et donnaient la place, non pas au plus offrant, mais au mieux payant. Étant donné cette mentalité, on peut se rendre compte de ce que pouvait être la justice rendue par les caïds, et l'effort qu'il y a à faire pour lutter contre la tendance à considérer comme une tradition les abus du Makhzen.

Il serait d'ailleurs injuste d'attribuer au seul règne de Moulay El-Hasan ces singuliers procédés d'administration ; ils étaient bien avant lui de tradition dans le monde du Makhzen et il faut ajouter qu'il n'en profitait pas lui-même, non plus que le trésor. Les Oulama du x<sup>e</sup> siècle de l'hégire, xv<sup>e</sup> siècle de notre ère, c'est-à-dire sous la dynastie Mérinide, protestaient déjà contre les abus des gouverneurs ; le chaikh Ibrahim ben Hilal cadi de Sidjilmassa à cette époque, s'indignait des procédés de certains gouverneurs consistant à extorquer des sommes d'argent à leurs administrés sous prétexte de plaintes imaginaires qu'ils suscitaient eux-mêmes contre les gens riches. Le même cadi interrogé sur la conduite qu'il fallait observer vis-à-vis des gouverneurs des tribus et des villes, « de ceux, dit le texte, qui administrent injustement et qui exploitent les gens, etc... » a répondu : « La conduite à tenir vis-à-vis de ces gens est notoirement connue : les transactions commerciales quelles qu'elles soient sont interdites avec eux ; on ne doit pas leur emprunter d'argent, ni même se faire rembourser par eux ce qu'on leur avait prêté (dans la crainte de toucher soi-même de l'argent mal acquis) on doit refuser leurs cadeaux, leurs donations, *ne pas partager leurs repas, etc...* »

La fructueuse tradition que semblent regretter les dirigeants marocains remonte donc à plus de quatre cents ans, les cadis la déploraient, mais ils étaient impuissants contre elle : aujourd'hui leurs agissements à eux-mêmes ne sont pas meilleurs et la corruption a pénétré partout.

A ce propos, il faut se prémunir contre une confusion regrettable que les intéressés cherchent à établir entre les pratiques de la religion musulmane et le chrâa. Sous prétexte que le chrâa est une loi basée sur la religion, d'aucuns prétendent que tout ce qui touche au chrâa de près ou de loin constitue un acte religieux et par conséquent doit échapper au contrôle de l'élément non musulman, c'est-à-dire de l'élément protecteur.

Il semble difficile, d'une part, que nous puissions admettre bénévolement notre indignité à contrôler les actes d'une juridiction, sous prétexte qu'elle est d'essence religieuse ; l'espèce d'état d'infériorité dans lequel on cherche à nous placer et à nous maintenir en invoquant la religion, paraît incompatible avec la situation de la Nation protectrice. Et puis, il faut bien reconnaître que malheureusement la raison religieuse n'est en l'espèce qu'une fiction pour échapper à notre contrôle, continuer les fâcheux errements d'autrefois et, disons le mot, pour se moquer agréablement de nous. Je ne saurais mieux faire que de répéter ce que j'écrivais à ce sujet en 1913 dans les Archives Marocaines, en parlant des actes de propriété dans le Gharb : « Pour tous ces hommes de loi, le chrâa est une arche sainte que seuls ils peuvent ouvrir et dont ils prétendent tirer tous les arguments qui leur conviennent, sans jamais avoir à en rendre compte. Le chrâa ainsi compris, peut être sans doute d'un excellent rapport pour ceux qui s'en sont constitués les gardiens et les dispensateurs, mais, dans ces conditions, l'arche sainte devient une véritable boîte de Pandore qu'il est vraiment préférable de ne plus ouvrir. »

C'est une chose à mettre au point, avec quelques autres, afin qu'il soit bien entendu que notre très réel respect de la religion musulmane ne doit pas être considéré de notre part comme de la faiblesse ou de l'ignorance, ni surtout comme une possibilité de nous évincer et d'échapper à notre contrôle et à notre autorité. Cette question, dont il ne faut pas d'ailleurs exagérer les difficultés qui sont loin d'être insurmontables avec un peu de fermeté, a été très bien étudiée dans un article intitulé « La Justice Indigène au Maroc » qui a paru dans le *Bulletin du Comité du Maroc* du mois de mars de cette année sous la signature « Patrick Montfert ».

On pensera peut-être que toutes ces questions de détail ne font pas partie intégrante de la politique indigène elle-même : à mon avis elles en sont la base. Ce n'est que sur le fonctionnement

d'une administration et de tribunaux justes que la politique indigène peut être sérieusement et utilement établie. Ce qui se passe dans les régions complètement soumises à notre contrôle est parfaitement connu dans les régions qui nous échappent encore en partie ou complètement et n'y est pas toujours interprété avec bienveillance. Il ne faut pas que ce contrôle puisse être critiqué pour avoir fermé les yeux sur les abus traditionnels et moins encore pour en avoir autorisé de nouveaux. Seul l'espoir d'une situation meilleure, peut amener les tribus encore insoumises à renoncer à défendre farouchement leur indépendance anarchique et les attirer vers nous. Il est donc évident que l'exemple d'une existence plus facile, d'un réel bien être et de la sécurité dans la vie et dans les biens, en un mot d'une amélioration, sera d'un grand secours pour la politique indigène et facilitera beaucoup la colonisation et la mise en valeur du pays.

Il ne faut pas oublier en effet que nous ne sommes pas venus au Maroc uniquement pour garantir l'Algérie et pour soumettre des tribus de gré ou de force : outre le côté politique et administratif qui a son importance, il y a le côté économique et financier qui n'en a pas moins ; les deux points de vue sont d'ailleurs inséparables. Une politique indigène renseignée, prudente et avisée peut seule donner au pays des garanties de nature à permettre au capital, je ne dirai pas de s'y aventurer, mais au contraire d'y venir avec toutes les sûretés qui écartent en partie les risques de l'aventure. Il ne faut pas d'autre part qu'un désir exagéré de larges profits, puisse par trop de hâte exposer le pays protecteur lui-même à être entraîné dans des aventures coûteuses et inconsidérées.

C'est donc à cette politique de préparer les voies, c'est-à-dire de mettre l'indigène en confiance et de veiller également d'une part à ce que sa confiance ne soit pas trompée et d'autre part à ce qu'il n'abuse pas de la confiance des autres. Il ne faut pas se dissimuler que l'arrivée du capital dans un pays pauvre, constitue

quoi que l'on fasse, un élément de démoralisation en éveillant des appétits qui jusque-là par manque de pâture étaient endormis et en donnant aux produits de la terre et à la terre elle-même une valeur qu'ils n'avaient pas auparavant. Ainsi que je le disais en commençant, tout cela n'est pas simple et c'est d'autant plus délicat que le capital est souvent pressé et qu'il se laisserait quelquefois aller trop facilement à risquer l'aventure et même la déception. Il est donc indispensable que la politique indigène soit exactement renseignée sur l'organisation des tribus, non seulement au point de vue politique, mais au point de vue économique, qu'elle connaisse les droits et les obligations de chacun dans l'organisation ancienne afin d'éviter dans la mesure du possible que l'arrivée du capital ne trouble trop profondément l'état de choses établi et d'obtenir que l'évolution nécessaire se fasse de façon à apporter le bien-être, c'est-à-dire la paix et la tranquillité. Je ne suis pas un idéologue, mais il faut toujours souhaiter le mieux pour arriver si ce n'est au bien, au moins à une moyenne suffisante qui puisse éviter les chocs dangereux. La grande question est de savoir, c'est-à-dire de bien connaître le terrain et d'éviter d'imposer aux gens des directives qu'ils ne comprennent pas. Notre présence seule et notre ingérence dans leurs affaires, causent déjà par elles-mêmes aux indigènes une méfiance toute naturelle : il s'agit donc avant tout de les apprivoiser un peu et de leur inspirer confiance : il faut pour cela un contact constant, de la patience et de la fermeté. C'est une véritable conquête morale qu'il s'agit d'accomplir : elle est plus longue à réaliser, mais certainement moins coûteuse et plus durable que la conquête tout court.

On a souvent parlé de ce que l'on appelle « la politique des grands Caïds » ; à bien regarder les choses, c'est si l'on veut une forme restreinte de la politique Makhzen, ou peut-être plutôt de la politique de tribu, en considérant la tribu dans l'unité qui la commande et non dans la masse qui la compose : on pourrait

peut-être l'appeler plus justement « politique des grandes affaires ». Sous une forme un peu spéciale et avec un fort parfum de terroir, c'est tout compte fait une politique de progrès et de collaboration : elle évoluera avec le temps du fait même des réalisations économiques qu'elle comporte. Nous y retrouvons les deux éléments de politique indigène qui semblent contradictoires et qui doivent se compléter l'un par l'autre : Politique Makhzen, Politique de tribu. Il est évident que la politique Makhzen de forme réactionnaire n'est plus de saison : tout évolue et c'est au Makhzen qu'il appartient aujourd'hui de faire de la politique de Protectorat, c'est-à-dire de collaborer avec nous à faire de la politique de tribu, de façon à ce que le Protectorat puisse réaliser dans la paix une œuvre durable et profitable à tous.

---